



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 07/06/16

Reçu en Préfecture le : 08/06/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 6 juin 2016
D-2016/230

Aujourd'hui 6 juin 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Interruption de séance de 16h15 à 16h36

Les Elus du groupe socialiste quittent la séance à 16h41

Présidence de Mr Nicolas FLORIAN de 16h43 à 17h07 Mr le Maire quitte la séance de 16h43 à 17h07

Interruption de séance de 16h45 à 16h50

Les Elus du groupe écologiste quittent la séance à 17h20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET,

Mme Virginie Calmels présente jusqu'à 17h10

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Alain SILVESTRE, Monsieur Yassine LOUMI, Monsieur Jacques COLOMBIER

**Reconstruction du groupe scolaire Barbey.
Phase 2. Désamiantage et démolition.
Avenant au marché. Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Suite à une consultation lancée en procédure adaptée, les travaux de désamiantage et de démolition portant sur la phase 2 de la reconstruction du groupe scolaire ont été confiés par marché 2015-308 à la Société Avenir déconstruction, pour un montant total de 196 309,00 € H.T.

En début d'exécution et suite à une occupation illégale des locaux durant plusieurs mois, l'entreprise a dû mettre en place des moyens d'urgence lors de l'évacuation organisée par les services de la préfecture (déconstructions sélectives, engins, fermeture du site...). De plus, le curage du site a engendré l'évacuation d'un volume très important de déchets, de mobiliers et encombrants avant que l'entreprise puisse commencer les travaux en sécurité. Ces imprévus ont conduit à une plus-value de 19 282,00 € HT.

D'autre part, les premières déconstructions des bâtiments de l'ancien collège BARBEY ont fait découvrir des matériaux amiantés qui n'étaient pas visibles ou accessibles avant les démolitions et qui n'ont pas été identifiés dans le diagnostic amiante initial. Ces travaux nécessaires pour être en accord avec la réglementation s'élèvent à 13 005,00 € HT.

De plus, un petit bâtiment regroupant des garages qui devait être démolis au titre du marché ont été déconstruits par l'aménageur riverain suite à un redécoupage parcellaire, représentant une moins value de 2 918,00 € HT.

Suite aux modifications précitées, le montant des travaux préparatoires et de remblaiement ont été ajustés, représentant une moins value de 5 555,41 € HT.

L'ensemble de ces aléas techniques ont été négociés à un montant de +23 813,59 € HT.

Le marché de travaux doit être modifié en conséquence :

Marché n° M2015-308 – Société Avenir Déconstruction
Travaux de désamiantage et démolition

	€ HT
Montant initial du marché	196 309,00
Montant du présent avenant	23 813,59
Nouveau montant du marché	220 122,59

Le délai d'exécution de ce marché doit être également prolongé de 3 mois pour assurer l'achèvement des travaux. Cette prolongation n'entraîne pas de décalage de l'opération de construction.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à signer l'avenant correspondant au marché précité en application de l'Art. 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, fonction 020 – compte 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 6 juin 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE